

var RANACHT_AH - Nombre de consultations de nuit au cabinet ([Patientèle médecins généralistes](#))**Description**

Le nombre de consultations au cours de l'année de référence au cabinet du médecin pour lesquelles un supplément d'honoraire pour une consultation entre 21h et 8h a été facturé.

Remarques

Ces prestations sont identifiées à l'aide des codes nomenclature relatifs aux suppléments d'honoraires (SH) pour consultations de nuit ([Code nomenclature](#) = 102432 ou 102476).

Contrairement au [Nombre de visites à domicile \(individuel\) en soirée](#) notamment, il ne s'agit pas de codes nomenclature indépendants. Ils sont toujours combinés aux codes nomenclature qui sont utilisés afin d'identifier le [Nombre de consultations au cabinet](#).

Disponible

| Database | Variantes | Premières données | Dernières données |
|--|-----------|-------------------|-------------------|
| Patientèle médecins généralistes | ALL | 2003-01-01 | 2022-12-31 |

Code

RANACHT_AH

Format SAS

8. (numeric)

Variable(s) source(s)

- [SS00020-Code nomenclature](#)

Variable(s) dérivée(s)

- [REGCONTACT-Nombre de contacts réguliers](#)

Variable(s) équivalente(s)

- [RAADPL-Nombre de consultations au cabinet](#)
- [RAWEFE_AH-Nombre de consultations au cabinet le weekend ou les jours fériés](#)
- [WACHT-Nombre de consultations avec supplément de garde](#)
- [PERMANENTIE-Nombre de consultations avec supplément de permanence](#)
- [OPVOLGPLAN-Nombre de consultations ou visites à domicile inhabituelles](#)

Mots clés

[Prestations de soins de santé](#),
[Prestataires de soins de santé](#)

Source: Agence Intermutualiste (<https://aim-ima.be>)